

Abbaye d'Ambronay, septembre 2011

# LA RENAISSANCE !

mon  
Département,  
**100%**  
essentiel

[www.ain.fr](http://www.ain.fr)



RhôneAlpes Région

*l'ain*

Conseil général

**L**e Conseil général de l'Ain, propriétaire des bâtiments monastiques de l'Abbaye d'Ambronay, vient d'achever les travaux de rénovation de son Aile Sud. L'enjeu du projet a été d'organiser les espaces afin de répondre aux besoins des différentes activités du

Centre culturel de rencontre : résidences d'artistes, concerts, actions culturelles, stages et prochainement, accueil de séminaires d'entreprises. Le Conseil général a répondu présent à ces demandes, malgré un budget départemental contraint, afin de pérenniser

le rayonnement culturel et touristique de ce lieu, véritable vitrine de l'Ain, en France et à l'étranger. Si sa réputation s'est bâtie autour de la musique ancienne, Ambronay a en effet su s'ouvrir au fil des éditions à d'autres courants musicaux et disciplines artistiques. Cette rénovation des bâtiments conventuels et de la Tour des Archives vient

donc récompenser le travail important mené par l'équipe du Festival et lui apporte un nouveau challenge : faire vivre ces bâtiments toute l'année !

*Jean-Paul Rodet*

Vice-président du Conseil général  
délégué aux sports, à la culture et à l'enseignement supérieur

## Des travaux d'envergure pour un lieu d'exception



## Un chantier exemplaire

**C**e chantier a nécessité des savoir-faire spécifiques de la part des prestataires. La direction des bâtiments du Conseil général de l'Ain, en lien avec Olivier Naviglio, architecte en chef des monuments historiques, a produit un énorme travail de préparation et de suivi. Je tiens aussi à saluer le travail des

entreprises qui sont pour la plupart originaires de l'Ain et des départements voisins. C'est un chantier, il me semble, exemplaire. Nous avons pu réutiliser des matériaux anciens comme des tuiles canal, les pierres de taille et les éléments de charpente. Certaines techniques de restauration ont été mises en œuvre

Coût de l'opération : 12 850 000 €  
Conseil général : 9 290 000 €  
État : 2 670 000 €  
Région Rhône-Alpes : 890 000 €

pour les stucs, les meneaux et les cheminées à trumeau. Lorsque les éléments d'origine étaient inexistantes ou détériorés, les prestataires ont construit à l'identique. C'est le cas des linteaux gothiques, calqués sur des modèles existants, ou des vitraux losangés, posés au plomb dans la Tour des Archives.

Mortier de chaux, patines, cire ont été sélectionnés avec soin pour obtenir des finitions traditionnelles pour la maçonnerie et la menuiserie. Le résultat est à la hauteur du budget conséquent consacré par le Département.

*Patrick Roussel*

Vice-président du Conseil général  
délégué aux bâtiments et aux collèges

*Un site chargé d'histoires...*

**F**

ondée au début du IX<sup>e</sup> siècle, l'Abbaye d'Ambronay est rattachée à la Règle de Saint-Benoît. Elle jouit d'une totale souveraineté au XI<sup>e</sup> siècle, ne dépendant que de Rome. Son rayonnement s'étend sur un territoire important comprenant 44 paroisses, 21 prieurés et 9 doyennés. Placée au cœur des luttes frontalières entre le Dauphiné et la Savoie, l'Abbaye doit se défendre. C'est pourquoi, en 1282, l'abbé Jean de la Beaume choisit de se mettre sous protection savoyarde.

En 1652, l'Abbaye d'Ambronay est rattachée à la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Renouant avec la vie monacale, les Mauristes rénovent et transforment les bâtiments.

À la Révolution, la communauté est dispersée. Les bâtiments changent d'affectation et deviennent tour à tour prison, logements individuels, hospice, école, lieu de garnison, logements sociaux, etc.

En 1889, le classement de l'abbatiale amorce une politique de protection et de restauration du site. Le Département de l'Ain rachète peu à peu l'ensemble des bâtiments conventuels.

En 1980, l'association Art et Musique crée le Festival d'Ambronay autour de la diffusion puis de la production de concerts de musique ancienne et baroque.

En 2009, implanté dans l'Abbaye, le Centre culturel de rencontre d'Ambronay est à la convergence des enjeux patrimoniaux et de création artistique. Pour répondre à sa volonté de développement de ses activités et élargir encore la notoriété d'Ambronay, le Conseil général de l'Ain, propriétaire des bâtiments, lance un chantier de rénovation d'envergure de l'Aile Sud et de la Tour des Archives. Ces travaux, d'un montant de plus de 12 millions d'euros, se sont achevés en mars 2011.



*Une nouvelle étape pour le Centre culturel de rencontre*

**C**

est dans le cadre du Centre culturel de rencontre de l'Abbaye d'Ambronay que le programme de réappropriation des lieux, et plus particulièrement la rénovation des bâtiments conventuels et de la Tour des Archives, a été conduit.

Ainsi, après deux ans de travaux, le Centre culturel de rencontre dispose de 3 000 m<sup>2</sup> supplémentaires pour l'hébergement d'artistes, la formation de jeunes musiciens, l'accueil de séminaires...

- Le rez-de-chaussée de l'Aile Sud accueille de vastes salles d'une capacité de 30 à 200 places, dont une salle de concerts : la salle Monteverdi.
- Le « Pont » et la Tour des Archives disposent de 6 salles de travail destinées à accueillir des groupes d'une dizaine de personnes.
- Le premier étage de l'Aile Sud et de l'Aile Est (Chapitre) hébergent 13 chambres dont 2 aménagées pour des personnes à mobilité réduite.
- L'extrémité occidentale de l'Aile Sud abrite sur trois niveaux l'administration du Festival.



## La Tour des Archives Les bâtiments conventuels

Une inscription sur un glacis de la tour laisse penser qu'une tour primitive a été construite en 1201. Elle s'appelait la tour des « archers » car elle hébergeait la garnison, à l'époque sur cinq étages. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est rattachée à l'Aile Sud par la construction du « Pont ». Elle perd alors sa fonction défensive et prend le nom de Tour des Archives où sera déposé le coffre de l'Abbaye.

La structure du bâtiment était relativement bien conservée. Les dernières restaurations de la maçonnerie datent du classement du bâtiment à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1928. Durant la phase de rénovation (2009-2011), des joints ont été refaits ou consolidés, ainsi qu'une partie du glacis. Les 9 menuiseries ont été intégralement remplacées, une cheminée manquante a été reconstituée. La couverture de la tour a été refaite à neuf et isolée tout en gardant l'intérieur de la charpente apparente. Celle-ci a été contreventée par une croix de Saint-André. Les planchers et plafonds à la Française ont été totalement repris.

La tour accueille aujourd'hui une salle de travail au premier étage, un centre de documentation au deuxième niveau et une salle de danse au dernier étage.

Les bâtiments conventuels tels que nous les connaissons aujourd'hui ont été mis en place avec les reconstructions et les agrandissements réalisés par les Bénédictins de Saint-Maur à leur arrivée à Ambronay en 1652 et jusqu'à la Révolution, date à laquelle les moines furent dispersés et les bâtiments utilisés comme prison, puis lotis et vendus. Les Bénédictins ont aménagé l'Aile du Chapitre, puis ont construit l'Aile Ouest pour y installer une bibliothèque, pour terminer par l'Aile Sud, qui abritait cuisines et réfectoire. Le « Pont » fut construit vers 1750.

L'architecte des monuments historiques a concilié l'usage contemporain du lieu (résidences d'artistes, séminaires d'entreprises, etc.) avec la mise en valeur des éléments du XVIII<sup>e</sup> siècle (couloirs monumentaux, lambris, portes en noyer). Plutôt que de créer des décors anciens là où ils n'avaient jamais existé, il a préféré ajouter des aménagements contemporains : l'escalier permettant d'accéder à l'étage de l'Aile Sud, réalisé en béton avec des revêtements en stuc et d'une forme résolument contemporaine, en est un bel exemple.

L'Aile Sud était très dégradée : les voûtes affaissées du rez-de-chaussée constituaient un point critique de sécurité. Cela fragilisait les cloisons à colombages du deuxième étage. Dans toute la moitié Est, elles présentaient un état de délabrement avancé. L'humidité a dégradé les sols du rez-de-chaussée mais aussi les lattes et lambris. La stabilité précaire des plafonds nécessitait également une intervention lourde.

Les travaux menés ont permis de renforcer le bâtiment sur tous ces points pour permettre un accueil du public en toute sécurité, en préservant la distribution des pièces telle qu'elle existait jusqu'à présent. Toutes les commodités ont été ajoutées dans les chambres et les parties communes afin d'accueillir confortablement des artistes, des étudiants, mais aussi des séminaires d'entreprises.



Le Centre culturel de rencontre d'Ambronay :  
des événements toute l'année !  
Plus d'infos : [www.ambronay.org](http://www.ambronay.org)



*l'ain*  
Conseil général